AR PREFECTURE
016-200054047-20171009-2017_10_09_03-DE
Reçu le 19/10/2017

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 21
Excusés-Absents : 06
Délégations : 03

Date de Convocation: *2 octobre 2017*

Date d'affichage : *2 octobre 2017*

Le neuf octobre deux mil dix-sept à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 2 octobre 2017, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire**.

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel Adjoints, M. PAULET Didier, M. PONTCHARRAUD Michel, Mme BARRY Marie-Christine, M. DEMONT Jean-Michel, M. DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette, Mme FLEURIAU Valérie, M. GANTHEIL Robert, M. GOWLAND James, Mme LAFONT Cindy, M. POINTIER Emeric, Mme VICTOR Nathalie, Mme VIGNAUD Christine, Mme NGOMBET BITOO Madeleine,Conseillers Municipaux,

Excusé(e)s / Absent(e)s: Mme VILLEDARY Véronique ; M. GUINOT Jean François ; M. VIGNAUD Jean-Michel ; Mme DUMASDELAGE Chantal ; M. LASCAUX Laurent ; M. MASDOUMIER Pascal ;

Délégations : Mme VILLEDARY Véronique à Mme LAMANT Marie-Line ; M. GUINOT Jean François à M. POINTIER Emeric ; M. LASCAUX Laurent à M. DESBORDES Pierre

Secrétaire de séance : Mme LAFONT Cindy

2017/10/09
N°03

3 - Urbanisme - Réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées de la rue du Maquis Foch et de la Rue du Pont Larréguy, validation de l'avant-projet

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le réseau de collecte des eaux usées de la rue du Maquis Foch et de la Rue du Pont Larréguy est obsolète. Elle a confié la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation du réseau au bureau d'études IDDEO d'Angoulême.

Les travaux envisagés consistent à renouveler intégralement le réseau des eaux usées avec la fourniture et la pose d'environ 254 ml de canalisations et la reprise de 28 branchements. Une extension du réseau de collecte est envisagée pour brancher une habitation. Le coût des travaux est estimé à 263 413.80 € H.T.

Monsieur le Maire propose de valider cet avant-projet et de fixer en conséquence le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre à 22 232.13 € H.T.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Valide l'avant-projet de réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées du Maquis Foch et de la rue du Pont Larréguy pour un montant de travaux estimé à 263 413.80 € H.T.
- Fixe le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre à 22 232.13 € H.T;
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 12 octobre 2017

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens